



BULLETIN PERIODIQUE

10-2025 n° 35

Siège Social : Avenue Prudent Bols, 149 à B-1020 BRUXELLES-LAEKEN

UNION BELGE CONTRE LES NUISANCES DES AVIONS — ubcna.butv@gmail.com

Association fondée en 1991 par le Sénateur-Bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre Jacques VANDENHAUTE \*

# En 2025, plus forts que jamais, l'UBCNA agit avec vous et pour vous !

Madame, Monsieur, Chers amis et membres-sympathisants,

Plus que jamais, il est primordial que - tous ensemble - nous soyons solidaires à lutter efficacement pour limiter le survol de Bruxelles, de sa périphérie et de toutes les zones habitées, ce dans le cadre de la difficile problématique liée à la coexistence entre l'exploitation économique d'un aéroport situé à proximité du tissu urbain, mal positionné par rapport aux vents dominants et les revendications légitimes des riverains soumis à la pression acoustique du trafic aérien.

Déjà un an et toujours pas de aucun gouvernement en région bruxelloise mais nos revendications restent d'actualité suite aux élections régionales et communales de 2024.

Qu'exigeons-nous encore particulièrement de la part de nos élus communaux ? :

Qu'ils nous représentent et nous défendent en tant que relais entre la population et les gouvernements, tant fédéral que régionaux, sur les points suivants que nous voulons obtenir :

- La fin programmée des vols de nuit.
- La limitation du nombre de mouvements annuels.
- L'élimination des avions trop bruyants en restreignant leur niveau de bruit (QC).
- Le respect des décisions de justice et en particulier les normes de vent.
- La mise en œuvre immédiate des procédures PBN/RNP (guidage GPS précis) sur toutes les pistes pour plus de sécurité, moins de bruit et moins de pollution.
- Une autorité de contrôle tout à fait indépendante.

Nous rappelons que l'UBCNA est l'association la plus ancienne à lutter contre les nuisances aériennes et la seule à <u>publier annuellement un rapport scientifique de qualité sur les nuisances</u> aériennes.

Bernard GUILLAUME, Président de l'UBCNA, échevin honoraire de Schaerbeek Peggy CORTOIS, Administratrice-déléguée de l'UBCNA-BUTV

### Évènements survenus dernièrement

Une fois de plus, nous avons constaté un usage abusif de la piste 01 durant les nuits de ce printemps et particulièrement du 4 au 20 mai 2025 : La piste d'atterrissage 01 était maintenue en service durant la nuit alors que les accalmies nocturne du vent, pendant de longues heures, justifiaient que les pistes 25R/L (PRS) soient remises en service.

Manifestation le vendredi 12 septembre 2025 organisée par le Bond Beter Leefmilieu soutenu par toutes les associations de riverains pour s'opposer aux vols de nuits qui volent nos nuits.



Ce sont à présent plus de 190 associations/organisations qui ont pris l'initiative de déclarer le 13 septembre comme étant la journée internationale pour l'interdiction des vols de nuit.

Vous trouverez la déclaration commune ci-après et vous pouvez la signer en cliquant sur ce lien : <a href="https://stay-grounded.org/ban-night-flights/">https://stay-grounded.org/ban-night-flights/</a>

#### **Declaration**

We, the undersigned, declare September 13, as International Day for the Ban on Night Flights at Airports.

Take-offs and landings during the night are an unreasonable burden with particularly harmful health consequences for all people in the vicinity of airports.

They are unnecessary and avoidable.

Absolute exceptions, such as medical emergencies, do not stand in the way of banning night flights at airports. Night flights at airports must be stopped immediately. The damage to health and the climate is disproportionate to any alleged necessity of take-offs and landings at night.

We see the International Day for the Ban on Night Flights at Airports as a clear and lasting signal against the unreasonable violation of people's rights at and around airports.

Immediate end to night flights at airports!

## Profils Facebook: Ubcna Wezembeek ou Ubcna Belgium, rejoignez-nous et soutenez nos actions!!

Aussi sur Twitter: @ubcna01

### APPEL AU SOUTIEN DE NOS ACTIONS PAR LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE COTISATION (annuelle) UBCNA POUR 2025, 2026 et 2027

Membre sympathisant	25 € (minimum)
Membre effectif	50 € (minimum)
Membre d'honneur	100 € (minimum)

A verser sur le compte ING de l'UBCNA-BUTV : BE90 3770 0695 4432

<u>Siège social</u>: Avenue Prudent Bols, 149 à 1020 Bruxelles -Laeken <u>Adresse courrier</u>: Avenue des Troënes, 13 à 1950 Kraainem

Mail: ubcna.butv@gmail.com

Facebook: Ubcna Wezembeek ou Ubcna Belgium, rejoigneznous et soutenez-nous! Des photos, des commentaires, des articles, tout sur l'UBCNA en temps réel, vivez l'actualité, donnez votre opinion, commentez nos actions et nos prises de position et soyez les premiers informés en temps réel de toute l'actualité.

L'UBCNA se bat pour que tous les responsables politiques de Belgique prennent conscience des nuisances énormes que le trafic aérien génère autour de Bruxelles-National.

Les actions, recours en justice, travaux, publications et autres missions de défense des riverains des aéroports de Belgique entrepris par l'UBCNA ne pourraient être ce qu'ils sont depuis 34 ans sans le soutien et l'appui financier de ses membres.

Que ce soient les communes ou les riverains victimes des nuisances d'avions, votre aide financière est indispensable pour assurer les nombreuses missions de l'UBCNA.

D'avance, nous vous remercions très sincèrement de nous soutenir financièrement.

Editeur Responsable: Peggy CORTOIS, Avenue des Troënes, 13 à 1950 KRAAINEM – Ne pas jeter sur la voie publique UBCNA-News est le courrier d'information privé et personnel de l'Union Belge Contre les Nuisances des Avions - ASBL -